



33^e SOMMET ARABE ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Page 3

**AFFAIRE DE L'INDIVIDU DISPARU
DEPUIS 30 ANS À DJELFA**

**6 MIS EN CAUSE
SOUS MANDAT
DE DÉPÔT**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5018 | Vendredi 17 - Samedi 18 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**VOL DE MOTEURS
À L'USINE FIAT**

**DÉMENTI
DU MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE**

Page 3

SAHARA OCCIDENTAL ET PALESTINE

L'ALGÉRIE RIPOSTE AU MAROC

Page 5



SELON ABDELKADER BENGRINA

**« LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
RÉUNIT, MARDI, LES PARTIS
POLITIQUES »**

Page 3



PARTENARIAT

**DE GRANDES ENTREPRISES
ASIATIQUES SOUHAITENT
INVESTIR EN ALGÉRIE**

Page 2

COOPÉRATION

Le DGSN rencontre le chef du Département Anti-drogue de New York

«Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont abordé les voies et moyens de coopération bilatérale en matière de lutte contre les stupéfiants, sous leurs diverses formes, a indiqué, jeudi», un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Poursuivant la visite de travail qu'il effectue aux Etats-Unis d'Amérique (USA), le DGSN, ainsi que la délégation qui l'accompagne, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont passé en revue les voies et moyens de coopération avec les appareils spécialisés de la DGSN, à même de faire face aux défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous toutes leurs formes, dont les drogues de synthèse et la résine de cannabis.»

À cette occasion, ajoute le communiqué, «la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire d'analyse chimique des stupéfiants relevant dudit Département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des procédés d'analyse chimique des stupéfiants.»

La délégation de la DGSN s'est également rendue au siège de la Police de New York, où il a été procédé à «un échange d'expériences et de vues autour des défis sécuritaires auxquels fait face la police dans les deux pays dans les domaines de la sûreté urbaine, de la sécurité publique, de transport par tunnels et de sécurisation des grandes manifestations», poursuit la même source. Dans le même cadre, la délégation algérienne a visité les services de la police aux frontières (PAF) entre les USA et le Canada. Les rencontres avec les responsables des passages frontaliers ayant permis de «s'enquérir des moyens employés et des procédés de contrôle du mouvement frontalier des personnes, des véhicules et des marchandises, ainsi que des mécanismes modernes d'échange d'information, en vue d'assurer la sécurité aux frontières.»

R. N.

PARTENARIAT

De grandes entreprises asiatiques souhaitent investir en Algérie

«De nombreuses grandes entreprises asiatiques souhaitent s'implanter en Algérie et y investir dans divers domaines», a indiqué jeudi à Alger, le Directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.

PAR RIAD EL HADI

M. Rekkache s'exprimait dans une allocution prononcée lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union Européenne en partenariat avec l'AAPI, sous le thème « Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie », qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, du Directeur général de la Banque Nationale de l'Habitat, Ahmed Belayat, du Directeur général des Douanes, le Général Major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moulou et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Thomas Eckert, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels et des Directeurs généraux d'organismes publics et entreprises économiques.

A cette occasion, M. Rekkache a précisé que «plusieurs méga-entreprises, discutent de l'implantation de leurs investissements en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie sidérurgique, du métal et de l'aluminium, avec un montant potentiel d'investissement s'élevant à 6 milliards de dollars pour chaque projet». Ces entreprises font partie de plus de 100 firmes étrangères ayant exprimé leur volonté d'investir en Algérie, dont 45 relevant des pays de l'Union européenne, et ce dans diverses activités, telle que l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, et l'économie circulaire, d'autant qu'un travail est en cours avec les porteurs des projets proposés, portant examen des mécanismes assurant leur mise en œuvre effective.

Evoquant les investissements enregistrés par les guichets de l'Agence depuis sa création en 2022 à ce jour, le Directeur



général de l'AAPI a révélé l'inscription de 7.000 projets d'investissements déclarés, mettant en avant « le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de ces projets, outre la réunion des conditions de leur concrétisation sur le terrain. »

Indicateurs positifs

En ce qui concerne les projets liés aux étrangers enregistrés par l'Agence pendant la période sus-mentionnée, leur nombre s'élève à 123 projets, dont 44 investissements directs étrangers (IDE) et 79 projets en partenariat avec des acteurs locaux. Selon M. Rekkache, ces chiffres « sont des indicateurs positifs, résultant des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat des investissements et reposant sur l'établissement des bases essentielles permettant de restaurer la confiance des investisseurs locaux et étrangers. » Parmi ces mesures figure la stabilité des législations et du cadre institutionnel régissant les investissements, ainsi que la consolidation des principes et des garanties assurant leur protection, tout en supprimant tous les obstacles entravant l'entrée des IDE, outre la simplification et la facilitation des procédures. Des efforts ont, également, été déployés pour éliminer toutes les formes de bureaucratie en généralisant la numérisation et en alignant la politique de promotion de l'investissement sur les orientations stratégiques et les objectifs majeurs de la politique

économique de l'Etat, selon le Directeur général. À cette occasion, le premier responsable de l'AAPI s'est félicité des capacités dont dispose l'Algérie, lui permettant d'être « la destination préférée et une porte d'entrée pour des investissements réussis et rentables pour toutes les parties », appelant les entreprises européennes à exploiter ces conditions en vue de la domiciliation de leurs investissements en Algérie. Pour rappel, cette conférence s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et l'UE à travers le projet « Partenariat Algéro-Européen pour un Investissement durable », lancé en 2023 pour renforcer le partenariat économique entre les deux parties à travers la promotion des IDE et les projets de raccourcissement des chaînes d'approvisionnement européennes. Dans le cadre de ce projet, plusieurs missions ont été effectuées en Belgique et au Portugal, en attendant l'Italie, la Suède et d'autres pays à partir de la semaine prochaine. La mission algérienne œuvre « selon une approche proactive, ciblant les entreprises européennes actives dans des secteurs prioritaires pour l'économie nationale, afin de présenter les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi que les avantages, les facilitations offertes et les garanties accordées », selon le même responsable.

R. E.

UNION AFRICAINE

L'Algérie partenaire engagé économiquement en Afrique

PAR RACIM NIDHAL

«L'Algérie partenaire engagé économiquement en Afrique. C'est ce que la délégation algérienne a affirmé ce jeudi à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, qu'elle soutient toutes les initiatives visant à renforcer la coopération et l'intégration économique en Afrique», selon un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion

des exportations, repris par l'APS. Mme Abellache a affirmé que l'Algérie « restera un partenaire engagé soutenant toutes les initiatives visant à renforcer la coopération et l'intégration économique en Afrique », appelant les pays africains à œuvrer ensemble pour assurer un avenir meilleur pour les peuples du continent africain et promouvoir le commerce continental vers des per-

spectives prometteuses». Cette déclaration est intervenue lors de la participation de l'Algérie aux travaux de la 4^e session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'Industrie et les ressources minérales, organisé du 13 au 17 mai, avec une délégation de haut niveau présidée par la Cheffe de cabinet du ministère du Commerce et de la Promotion

des exportations, M. Souhila Abellache.

« L'expérience algérienne pionnière » en Afrique

À cette occasion, la délégation algérienne a présenté des communications précieuses pour la réalisation des objectifs fixés par l'Agenda de l'UA. Mme Abellache a salué, dans son inter-

vention, l'expérience algérienne pionnière dans les dossiers examinés lors de la session, tels que les start-ups, le e-commerce, le cadre juridique des zones libres, l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME), l'économie verte, ainsi que le mécanisme de règlement des frontières lié au carbone adopté par l'UE.

R. N.

33^e SOMMET ARABE

Allocution du président de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, ce jeudi, à Manama, une allocution aux participants à la 33^e session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. En voici la traduction APS:

**Au nom d'Allah, le Clément,
le Miséricordieux,
Prière et paix sur Son Messager,**

– Votre Majesté, le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, Souverain du Royaume de Bahreïn frère,

– Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences

– Monsieur le Secrétaire général de la Ligue arabe,

Le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe. La crise aiguë qui a frappé, de plein fouet, les relations internationales est désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde.

La paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de défis et de crises dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Ghaza et les dangers auxquels fait face la cause palestinienne, visant sa liquidation.

Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de



ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien.

Pour ce faire, l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des priorités de la Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples.

Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantir l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, notre ferme conviction, en Algérie, est que:

– L'après-guerre à Ghaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre,

– L'après-guerre à Ghaza appelle l'unification des rangs, la fédération des éner-

gies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit sous-tendu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments internationaux auxquels a adhéré la Communauté internationale, dont des références, des garde-fous et une Légalité immuable,

– L'après-guerre à Ghaza doit, indéniablement, donner naissance au Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entraves aucunes.

Dans cette optique, nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU.

La décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestino-israélien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de

l'édification de l'Etat de Palestine.

Nous ne pouvons que nous prévaloir de cette décision et réitérer notre appel au Conseil de sécurité à l'effet de reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits.

Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences,

Si j'évoque avec autant d'abondance la cause palestinienne, il n'en demeure pas moins que nous sommes tout aussi sensibles aux crises multiples et complexes qui frappent plusieurs pays arabes aux niveaux sécuritaire, politique, économique et social.

La situation au Soudan, en Libye et au Yémen, pays frères, et dans le reste des pays arabes, privés de paix et de sécurité, en appelle, elle aussi, à un rôle arabe majeur qui puisse éteindre le feu de la discorde entre les enfants d'un même pays et les prémunir contre les menaces et les dangers qui les guettent, du fait des interventions étrangères exacerbées, et de plus en plus féroces.

L'efficacité de l'action arabe commune et son efficacité en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous:

– La réforme s'impose, tout d'abord pour rattraper nos efforts manqués face aux défis de l'heure,

– La réforme s'impose, en second lieu, pour unifier nos rangs et les renforcer davantage en faveur de la défense de nos intérêts communs et de nos causes centrales,

– La réforme s'impose, enfin, pour réhabiliter l'action arabe commune, recouvrer la quiétude du monde arabe et lui permettre de reconquérir sa position en tant qu'acteur influent sur la scène internationale.

Que la paix et les Bénédictions d'Allah soient sur vous ».
APS

SELON ABDELKADER BENGRINA

« Le Président Tebboune réunit, mardi, les partis politiques »

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune tiendra, mardi 21 mai, une réunion élargie aux chefs des partis politiques et à laquelle prendront part les membres du Gouvernement.

Une première politique. C'est la première réunion collective du Président Tebboune avec les chefs de partis politiques depuis son élection à la magistrature suprême en 2019.

La réunion sera axée sur le dialogue et la concertation sur les enjeux de la nation et de renforcement du front intérieur face aux menaces qui pèsent l'Algérie, a révélé, ce vendredi, Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El-Bina El-Watani, dans son discours tenu à l'occasion de la célébration de la Journée nationale sous le thème : « De la révolution de libération à l'édification de l'Algérie nouvelle. » « Nous et tous les partis nationaux sommes conviés par le président de la République Abdelmadjid

Tebboune mardi prochain pour une réunion politique exceptionnelle de dialogue et de concertation sur les enjeux de la nation et de renforcement du front intérieur face aux menaces qui pèsent l'Algérie » a indiqué, dans son intervention, Abdelkader Bengrina.

« Cette rencontre sera ouverte à tous les partis représentés au sein des Assemblées nationales élues », a précisé Abdelkader Bengrina.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la « consécration renouvelée de l'approche basée sur le dialogue et la concertation », souligne Abdelkader Bengrina, ajoutant qu'« elle sera l'occasion de passer en revue les différentes préoccupations et suggestions que la classe politique voudrait exprimer. »

Une manière pour le Président Tebboune d'associer les partis politiques dans le renforcement du front interne. Tant l'Algérie d'aujourd'hui est devenue la cible d'at-

taques et de complots en raison de ses positions politiques en faveur des causes justes et de son développement socio-économique.

Cette réunion, première du genre, revêt un cachet particulier, du fait qu'elle intervient à moins d'un mois de la convocation du corps électoral prévu pour le 8 juin prochain.

L'objectif est de passer en revue les différentes questions liées aux affaires publiques nationales, notamment à la lumière des prochaines échéances politiques importantes, ainsi que de la situation régionale et internationale actuelle.

Cette réunion intervient dans le sillage de l'instauration par le chef de l'Etat d'une allocution annuelle qu'il a prononcée, le 19 décembre 2023, devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès, et de son dernier discours prononcé au siège du ministère de la Défense national, à l'occasion de la Journée nationale de la

Mémoire. Notons que le Président Tebboune a reçu, ces derniers temps, plusieurs chefs de partis politiques.

R. N.

**VOL DE MOTEURS
À L'USINE FIAT**

Démenti du ministère de l'Industrie

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti, dans un communiqué rendu public, les informations faisant état de vol de 132 moteurs de l'usine Fiat à Oran. Ces rumeurs, relayées sur les réseaux sociaux, parlent de la fermeture du site de production de véhicules de la marque italienne, en conséquence.

Le ministère met en garde contre la répercussion d'informations infondées.

R. N.

PLUSIEURS INCENDIES ENREGISTRÉS EN 24H

Le spectre est toujours là !

À un mois du début officiel de l'été, les feux de forêts n'ont pas tardé à apparaître à travers plusieurs endroits.

PAR IDIR AMMOUR

C'est ce qu'ont annoncé les services de la Protection civile qui ont fait état de plusieurs départs d'incendies à travers plusieurs wilayas du Sud du pays durant ces dernières 24h. Selon toujours la Protection Civile, ces incendies ont été signalés dans des palmeraies des wilayas d'Ouargla, El Meniaa, Timimoun, et dans une exploitation d'arbres fruitiers de la wilaya de M'sila. Toujours d'après la même source, «3 incendies ont été totalement maîtrisés à M'sila, Timimoun et El Menia, alors que 3 autres incendies sont toujours en cours dans la wilaya d'Ouargla où l'intervention des pompiers se poursuit.» Pour les amateurs, est-il possible d'oublier ou d'effacer de notre mémoire les scènes d'horreur qu'on a vécu, auxquelles on a échappé miraculeusement aux flammes, mais dont certains malheureusement ont péri ? Pour ce, l'urgence, c'est d'appren-



dre de telles leçons pour éviter des scénarios similaires pouvant survenir durant les journées caniculaires qui ne manqueront pas de marquer les prochaines semaines et les mois à venir. En effet, la conscience citoyenne et sa participation dans la prévention contre les feux de forêts en ces période estivales et peut être caniculaire est impérative pour diminuer soit peu les départs de feux et éviter si possible. Pour cela, la sensibilisation de la population sur le comportement à entreprendre avant, pendant et après s'impose de manière à s'impliquer plus efficacement et éviter d'éventuels départs de feu tout au long de cette saison. Pour cela, la collaboration entre les différents acteurs concernés est nécessaire pour une meilleure gestion des interventions urgentes et la lutte contre les incendies de forêts. C'est dans ce sens que la protection civile ne cesse d'appeler les citoyens à travers

plusieurs campagnes de sensibilisation et communiqués pour être plus vigilants et surtout observer les mesures en question. Toujours dans le même sillage et dans le souci de maîtriser le phénomène, les services de la Protection civile ont connu un véritable renforcement en matériel. Rappelant que le dispositif anti-incendie, comme chaque année, s'étalera jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain, portant sur l'installation des postes de vigie pour la surveillance des massifs forestiers, ainsi que la mobilisation de brigades mobiles regroupant les sapeurs-pompiers. À noter qu'en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flottille composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, avait annon-

cé la filiale du groupe Sonatrach. Sept avions du même type seront également loués. Notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique. S'agissant du projet de la base aérienne de l'aérodrome de Sayada, les responsables de ladite compagnie ont souligné que les travaux ont dépassé un taux d'avancement de 57 % et seront achevés à la fin du mois de mai prochain, ajoutant que cette infrastructure aérienne entrera en service, le 15 juin prochain, selon les délais arrêtés. En outre, plusieurs startups ont œuvré à innover en matière de surveillance, en proposant des méthodes avancées telles que les caméras à 360 degrés.

I. A.

AFFAIRE DE L'INDIVIDU DISPARU DEPUIS 30 ANS À DJELFA

6 mis en cause sous mandat de dépôt

«Le juge d'instruction près la Cour de Djelfa a ordonné, jeudi, le placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt et de deux autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire de l'individu disparu depuis presque 30 ans», a indiqué un communiqué de la Cour.

« En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et suite au communiqué de presse du 14 mai 2024, relatif à l'affaire du dénommé (B. A.), disparu depuis presque de 30 ans, retrouvé récemment, le Procureur général près la cour de Djelfa informe l'opinion publique qu'en date du 16 mai 2024, les parties impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Idrissia, lequel a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire contre le principal accusé (B. A.) pour les chefs d'accusation d'enlèvement et de séquestration d'une personne, sans ordre des autorités compétentes et en dehors des cas où la loi le permet, traite d'êtres humains en situation de vulnérabilité, faits prévus et punis par la loi 20-15 du 30 décembre 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les infractions d'enlèvement des personnes et la loi 23-04 du 7 mai 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes », précise le communiqué.

« Quant aux accusés répondant aux initiales de (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B. Dj.), (B. T.), (B. H.) et (Y. L.), ont été poursuivis pour non dénonciation aux autorités compétentes, fait prévu et puni par les mêmes lois », ajoute la même source. « Après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement sous mandat de dépôt des accusés (B. A.), (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B. Dj.) et (B. T.), et la mise sous contrôle judiciaire des accusés (B. H.) et (Y. L.) », conclut la même source.

R. N.

HADJ ET SAISON ESTIVALE

Deux ministres s'enquêtent des capacités de l'Aéroport international d'Alger

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ont effectué une visite d'inspection à l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene «pour s'enquérir de sa capacité à assurer le déplacement des hadjis vers les Lieux-Saints, tout en inspectant les mesures prises pour accueillir les membres de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la saison estivale », a indiqué un communiqué du ministère des Transports. «La visite s'est déroulée avec la participation du Directeur général des Douanes, le Général Major Abdelhafid Bakhouch, du Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Salah Bouterfa, des cadres du ministère des Transports et des responsables des compagnies aériennes», ajoute le communiqué. Les ministres ont sillonné «les différentes structures et équipements dont la zone de traitement et de transfert des bagages, les guichets d'orientation et de contrôle, inspectant les mesures de passage et les correspondances des lignes internationales», lit-on dans le communiqué qui ajoute que MM. Belmehdi et Zahana «ont écouté à l'occasion des explications sur l'ensemble des procédures et mesures prises». Un total de 14.387 pèlerins seront transportés via l'Aéroport

international d'Alger cette année, provenant des wilayas d'Alger, de Chlef, de Blida, de Médéa, de Boumerdès, de Tipaza, de Béjaïa, de Tizi-Ouzou, de Bouira, de Ain Defla, de M'sila, de Tissemsilt et de Bordj Bou Arreridj. A cette occasion, le ministre du Transport a souligné «l'impératif de fournir toutes les capacités et les moyens matériels et humains, pour la meilleure prise en charge des voyageurs transitant par l'Aéroport international d'Alger, et la coordination entre l'ensemble des intervenants pour ajouter plus de souplesse et simplifier les procédures, d'autant plus que l'Aéroport international d'Alger dispose de toutes les conditions nécessaires pour jouer son rôle de hub aérien au niveau continental et international à travers les capacités d'accueil, les équipements et les mécanismes mis en place», selon la même source. M. Zahana a également incité, selon le communiqué, «à donner la priorité à la sécurité et à la réduction de la durée du traitement des vols de départ et d'arrivée au niveau de l'Aéroport, outre, l'accélération de la livraison des bagages, la mise en place des moyens de confort et d'hygiène des lieux et des sanitaires, et il a ordonné de créer une commission pour suivre le déroulement de l'organisation de ces deux saisons».

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

42 morts et 201 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, sur leur territoire de compétence, 42 morts et 201 blessés dans 140 accidents corporels de la circulation survenus au cours de la dernière semaine. Le chargé de la Communication au Centre d'information et de la coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a précisé à l'APS que le facteur humain demeure la « principale cause » de ces accidents à cause du non-respect du code de la route, où les conducteurs ont causé 130 accidents dont 23 dus à la circulation sur le côté gauche, 14 en raison de l'insouciance des conducteurs et 13 engendrés par le non-respect de la distance de sécurité (18 accidents). « Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (14 accidents), suivie de Bida (9), Boumerdès (8), puis Constantine (6). Les accidents de route ont connu une augmentation du nombre d'accidents (+13), et de blessés (+1) et une « baisse » du nombre des victimes (-5) morts, ajoute le même responsable. Dans ce cadre, M. Amrani a appelé « au respect du code de la route, notamment la baisse de la vitesse, le respect de la distance de sécurité, les priorités et la signalisation routière. »

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL ET PALESTINE

L'Algérie riposte au Maroc

Le Maroc et ses diplomates se fourvoient toujours dans leur perpétuelle quête de porter atteinte à l'image de l'Algérie. Mais c'est toujours avec tact et grand doigté que l'Algérie arrive à recadrer le Makhzen et ses affidés.

PAR KAMAL HAMED

Cela donne parfois des joutes oratoires ou les sujets de sa majesté, souvent en manque d'arguments, sont constamment battis à plate couture. Cette fois-ci c'est à Caracas, la capitale du Venezuela, où se tenait les travaux du Séminaire annuel du Comité de décolonisation de l'ONU que Maroc, par le biais de son représentant permanent à l'ONU, Omar Hilale, s'en est pris à l'Algérie lorsque la question du Sahara occidental a été abordé par les conférenciers.

La réplique, on s'en doute a, a été cinglante puisque le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, Amar Bendjama, a parfaitement recadré le diplomate marocain.

Ce dernier a ouvert les hostilités comme à son habitude en reprochant au représentant algérien d'avoir abandonné la question palestinienne que l'Algérie est censée défendre au Conseil de sécurité en étant membre de cette instance de l'ONU. « Vous n'assumez pas votre responsabilité pour laquelle la communauté internationale vous a élu au Conseil de sécurité, mais vous avez préféré donner la priorité à votre agenda national », a déclaré Omar Hilale à l'adresse de Amar Bendjama, en faisant notamment référence au dossier du Sahara occidental tout en accusant l'Algérie sur cette question de décolonisation. En réaction par deux fois dans le cadre de l'exercice du droit de réponse, M. Bendjama a fait observer que le représentant marocain qui lui reprochait d'avoir fait le déplacement de New York abandonnant ses responsabilités envers la Palestine en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, n'aurait pas dû emprunter ce chemin sinueux. L'ambassadeur algérien n'a pas manqué à



cet égard de rappeler que Palestiniens et Sahraouis ont un dénominateur commun, celui d'être tous les deux sous le joug colonial, luttent contre l'oppression et militent pour la libération de leurs peuples et de leurs territoires.

Il a en outre fait remarquer que la présence de la délégation algérienne sur cette terre de l'immense révolutionnaire Simon Bolivar est en phase avec « le serment que nous avons fait quand nous avons eu le privilège d'être élus au Conseil de sécurité par la quasi-totalité des membres de l'ONU. »

« Nous avons en effet juré que l'Algérie s'attèlera avec détermination de jouer son rôle, connu et reconnu, de porte-voix des damnés de la terre et des sans voix,

comme disait Frantz Fanon », a ajouté M. Bendjama avant de poursuivre « Et c'est pourquoi nous sommes venus ici à ce séminaire de l'ONU sur la décolonisation pour revendiquer, encore une fois, le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. »

Qu'il soit aussi clair, la délégation algérienne continuera, de retour à New York, à travailler d'arrache-pied et sans compromission pour défendre le droit à l'autodétermination du peuple palestinien martyr.

« C'est le devoir et l'honneur de l'Algérie au sein du concert des Nations », affirme l'ambassadeur Bendjama. Ce dernier n'a pas raté cette opportunité pour rappeler au représentant marocain la normalisation

de son pays avec l'entité sioniste. Bendjama a en effet évoqué l'épisode scandaleux de la transaction indécente conclue par le Maroc aux dépens de la cause juste de tous les Arabes, en l'occurrence la question palestinienne. L'ambassadeur Bendjama a rappelé le coup de poignard dans le dos des Palestiniens, qu'est l'accord conclu sur l'échange de la reconnaissance de l'occupation marocaine du Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations avec Israël, le bourreau des Palestiniens.

« C'est une trahison à la cause du peuple palestinien que l'histoire abhorra à jamais. Les coupables se reconnaîtront », a-t-il conclu.

K. H.

CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS

Boughali propose la création d'une commission parlementaire consultative à l'ONU

PAR CHAHINE ASTOUATI

« Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, jeudi depuis Genève (Suisse), à ouvrir la voie aux représentants des peuples afin de contribuer de manière active et sérieuse à la prise de décisions mondiales et de les impliquer régulièrement dans les différentes activités et initiatives des Nations Unies, proposant la création d'une commission parlementaire consultative auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), regroupant des représentants des parlements des Etats membres », indique un communiqué de l'APN.

Intervenant lors des travaux du Comité préparatoire de la 6^e Conférence mondiale des présidents de parlements en 2025, M. Boughali a souligné « le rôle central de la diplomatie parlementaire, à travers les

parlements nationaux ou l'Union inter-parlementaire (UIP), dans le soutien aux activités de l'ONU et le renforcement de son action multilatérale, ainsi que ses efforts pour combler le fossé démocratique observé dans les relations internationales. » Le président de l'APN s'est dit convaincu qu'« en associant les représentants des peuples dans la prise de décisions mondiales et en tenant compte des opinions et des propositions des parlementaires notamment au sein de l'ONU, cela peut changer le cours du monde entier. » Evoquant ce qui a été réalisé lors des précédentes conférences sur l'action parlementaire, M. Boughali a salué le soutien apporté par l'UIP, notamment aux Parlements à faibles ressources financières et logistiques pour renforcer essentiellement le processus de numérisation, désormais indispensable pour le développement des administrations et

leur gestion. A cette occasion, M. Boughali a passé en revue l'expérience du Parlement algérien, en insistant sur la réalisation du principe d'association des femmes et des jeunes à la vie politique et parlementaire en particulier.

Pour ce qui est des efforts d'actualisation de l'arsenal juridique pour faire face aux défis mondiaux, il s'est interrogé sur la capacité des pays et des peuples encore sous occupation, souffrant d'oppression, de racisme, de famine et d'exode à réaliser au moins un des objectifs du développement durable à l'horizon 2030. M. Boughali a cité l'exemple de « la Palestine où des milliers d'innocents sont morts en quelques mois et du Sahara Occidental, estimant qu'ils sont encore loin de réaliser l'objectif 16 relatif à la paix étant toujours sous occupation coloniale », conclut le document.

C. A.

SALAH GOUDJIL:

« Le monde aura toujours soif de vivre en paix »

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a affirmé que « le monde aura toujours soif de vivre en paix jusqu'à ce que les droits des êtres humains et des peuples à la justice, à l'égalité, à la liberté et à l'autodétermination soient établis. » Dans un tweet à l'occasion de la Journée internationale du vivre ensemble en paix instituée par l'ONU sur initiative de l'Algérie, Salaj Goudjil a souligné que « le besoin de l'humanité de tolérance, d'anticolonialisme et de rejet de la violence et de la discrimination raciale s'affirme de plus en plus devant le génocide et le nettoyage ethnique perpétré par l'entité sioniste dans la bande de Gaza et en Palestine. »

R. N.

LG Algérie soutient les enfants du Village SOS Draria avec un don de machines à laver

Dans le cadre de son engagement social, LG Electronics Algérie multiplie ses actions de solidarité. À travers une démarche solidaire, la société a procédé aujourd'hui à la remise d'un don composé de 12 machines à laver au Village SOS Draria d'Alger, une organisation dédiée au bien-être des enfants orphelins en Algérie. Ainsi, chaque maison du village a été équipée d'une machine à laver, offrant ainsi un équipement neuf à chaque foyer pour améliorer le confort des enfants bénéficiaires au quotidien.



Idoom Fibre : Algérie Télécom lance une nouvelle offre Internet Irrésistible

LG Algérie soutient les enfants du Village SOS Draria avec un don de machines à laver

Dans le cadre de son engagement social, LG Electronics Algérie multiplie ses actions de solidarité. À travers une démarche solidaire, la société a procédé aujourd'hui à la remise d'un don composé de 12 machines à laver au Village SOS Draria d'Alger, une organisation dédiée au bien-être des enfants orphelins en Algérie. Ainsi, chaque maison du village a été équipée d'une machine à laver, offrant ainsi un équipement neuf à chaque foyer pour améliorer le confort des enfants bénéficiaires au quotidien.



En permettant de soutenir les enfants du Village, LG Electronics Algérie exprime son soutien envers SOS Village Draria qui œuvre depuis plusieurs décennies pour offrir aux enfants orphelins un foyer stable et chaleureux en créant un environnement familial pour les enfants privés de leurs parents, en veillant à leur bien-être et à leur intégration dans la société. Cette action caritative s'inscrit dans la lignée des valeurs fondamentales de LG Electronics Algérie, qui accorde une importance primordiale à l'engagement envers la société et à la promotion du bien-être des enfants. Outre ce don important, LG Algérie a déjà pris part à plusieurs initiatives sociales, notamment la distribution de fournitures scolaires aux enfants défavorisés et des dons

alimentaires en partenariat avec des organisations caritatives locales telles que l'association Sidra.

LG Electronics Algérie, une entreprise engagée et solidaire ! Dans une déclaration accordée à la presse, Mustapha Kamel Nabi, Directeur Marketing de LG Electronics Algérie, a exprimé sa satisfaction avec joie et émotion : « Au-delà de ce geste symbolique, cette action caritative me tient particulièrement à cœur. Nous voulons transmettre un message d'espoir et de solidarité à ces enfants qui méritent tout notre soutien. En leur offrant ces machines à laver, nous espérons leur apporter un peu de confort et faciliter leur quotidien au sein du village ». Il a ajouté : « Depuis que l'entre-

prise est présente en Algérie, nous sommes engagés à soutenir activement la communauté locale à travers diverses initiatives sociales. Notre objectif est de jouer un rôle positif et constructif dans la société, en apportant une contribution tangible au bien-être de ceux qui en ont le plus besoin. » En conclusion, LG Algérie s'engage fermement à renforcer son implication sociétale en initiant davantage d'actions visant à améliorer le soutien et l'aide à son prochain, afin de s'inscrire dans la durée en tant qu'entreprise citoyenne.

À propos de LG Electronics La philosophie de LG s'articule autour du respect de la personne, de la sincérité et du retour à l'essentiel. Le géant sud-coréen s'engage à se mettre au service

des clients, en leur offrant des solutions répondant à leurs besoins et de nouvelles expériences par un effort d'innovation constant, afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être quotidien. Les produits signés LG s'adressent à des consommateurs exigeants et sensibles, des individus soucieux d'entreprendre de nouvelles activités et de se lancer de nouveaux défis, de manière à multiplier les expériences et mener une vie meilleure. LG Electronics a développé son image de marque de manière constante et progressive, afin de partager sa devise, "Life's Good". LG Electronics s'applique à marier le contemporain et l'authentique et ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux idéaux des temps modernes.

LG annonce ses résultats financiers du premier trimestre 2024

LG Electronics Inc. (LG) a annoncé un chiffre d'affaires consolidé de 21 090 milliards de KRW pour le premier trimestre 2024 et un bénéfice d'exploitation de 1 330 milliards de KRW. Le secteur de l'électroménager de l'entreprise a fait preuve de leadership mondial, en réalisant un chiffre d'affaires record et des marges bénéficiaires d'exploitation à deux chiffres. Le secteur des composants pour véhicules

électriques, un moteur clé de la croissance future, a poursuivi son expansion régulière. Les secteurs de la télévision et des solutions commerciales ont connu une croissance de leurs ventes d'une année sur l'autre et ont généré des bénéfices par rapport au trimestre précédent. Malgré des conditions macro-économiques difficiles telles que des prix élevés des matières premières, des taux de change

volatils, une hausse des taux d'intérêt et une reprise tardive de la demande, LG a réalisé son chiffre d'affaires total le plus élevé jamais enregistré pour un premier trimestre. Cette étape souligne l'efficacité de la mise en œuvre de modèles commerciaux durables tels que les services d'abonnement et l'exploitation des opportunités de croissance dans le secteur B2B prometteur. L'accent mis par LG

sur des fonctionnalités différenciatrices telles que l'IA, l'efficacité énergétique et la conception centrée sur le client a renforcé sa compétitivité sur le marché haut de gamme. De plus, l'approche stratégique consistant à proposer des gammes de produits diversifiées et des structures de prix flexibles a permis à l'entreprise de s'adapter avec succès aux tendances polarisées de la demande.

L'Algérie mise sur l'intelligence artificielle pour une révolution bancaire



L'intelligence artificielle s'annonce comme le pilier de la révolution bancaire en Algérie, incarnant une transformation qui promet d'optimiser l'efficacité et de redéfinir l'expérience client au sein du secteur financier. L'Algérie embrasse le futur de son économie avec l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) pour une révolution bancaire. Il s'agit d'une initiative soulignée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui voit dans cette technologie un moteur essentiel à la modernisation et à l'efficacité du secteur financier. L'annonce récente lors de la Journée mondiale de l'épargne à Alger marque ainsi une étape charnière vers un système bancaire réformé, soucieux de l'inclusion financière et résolu à intégrer l'éducation financière au cœur de son développement.

L'éducation financière est érigée en priorité, avec le lancement d'un programme national visant à inculquer les rudiments financiers dès le lycée. Celui-ci soutenu par un partenariat entre l'Association des Banques et Établissements Financiers et les secteurs de l'éducation et de la formation. Ces efforts pédagogiques aboutiront en effet à la création d'une plateforme nationale d'éducation financière. Un pas de plus vers la démocratisation de l'accès aux services financiers. L'IA se présente alors comme un vecteur d'innovation, offrant une personnalisation des services à l'échelle individuelle. En s'armant d'algorithmes prédictifs, le secteur bancaire algérien pourra de ce fait affiner l'expérience client. Et ce, tout en renforçant la sécurité des transactions par une détection plus efficace des fraudes. Ces avancées ne se limitent pas à l'industrie bancaire : de nombreux secteurs marchands en ligne, y compris les sites de jeux d'argent, adoptent déjà ces technologies pour une meilleure conformité réglementaire et une expérience utilisateur optimisée.

La réforme s'annonce donc globale, touchant à la fois la structure opérationnelle des banques avec l'intégration de chatbots et d'assistants virtuels, et le cadre réglementaire. Assurant ainsi une protection accrue des données personnelles. L'Algérie, par la voix de son ministre des Finances, affirme son engagement à soutenir une transition technologique qui ne manquera pas de positionner le pays comme un acteur compétitif dans l'économie numérique globale. Cela tout en veillant à protéger et à servir au mieux ses citoyens.

Avec une vision innovante, l'application Wesselni BTP révolutionne les travaux publics !

Dans le monde en perpétuelle évolution des travaux publics, une startup émerge avec une proposition révolutionnaire, alliant innovation et vision futuriste. Avec un concept totalement inédit, Wesselni BTP se prépare à dévoiler sa vision de l'avenir des travaux publics lors du prestigieux salon des technologies, VivaTech, à Paris (France).

Le 23 mai prochain, sur le stand D30 de Business France, Wesselni BTP fera une entrée remarquée devant un public international. Des invités de renom, notamment des représentants américains, japonais, italiens et chinois, seront présents pour découvrir cette initiative audacieuse. Au cœur de cette démarche novatrice se trouve un engagement sans précédent envers l'innovation et la disruption du secteur des travaux publics. En témoigne l'initiative de Wesselni pendant la pandémie de la COVID-19, où la startup a assuré le transport gratuit du



personnel médical de trois hôpitaux à Alger, marquant ainsi son engagement envers la communauté. Mais qu'est-ce qui rend cette nouvelle startup si unique ? La réponse réside dans sa solution révolutionnaire, destinée à simplifier et à améliorer la manière dont les travaux publics sont réalisés. En mettant l'accent sur la réactivité et promet de répondre aux besoins des projets avec des délais rapides. En outre, l'utilisation de matériaux de haute qualité garantira non seulement la longévité des infrastructures, mais également leur résistance aux conditions climatiques les plus extrêmes, tout en répondant aux attentes des citoyens en termes de durabilité et d'esthétique.

Découvrez tout ce que vous offre l'application Wesselni BTP !

Les avantages de cette approche innovante sont multiples, allant de la création d'emplois pour les jeunes diplômés à la mod-

ernisation et la digitalisation du secteur du BTP, en passant par l'ouverture de nouvelles perspectives économiques pour l'Algérie hors hydrocarbures, avec une rente en devises. De plus, en offrant un état actualisé du réseau routier chaque 24 heures, Wesselni BTP met l'accent sur la réactivité et promet de répondre aux besoins des projets avec des délais rapides. En outre, l'utilisation de matériaux de haute qualité garantira non seulement la longévité des infrastructures, mais également leur résistance aux conditions climatiques les plus extrêmes, tout en répondant aux attentes des citoyens en termes de durabilité et d'esthétique.

Les retombées indirectes de cette initiative sont tout aussi significatives. En prolongeant la durée de vie du parc automobile, en réduisant les coûts de maintenance et en améliorant la sécurité routière, Wesselni BTP s'engage à créer un environnement routier plus sûr et plus économiquement viable. De plus, en facilitant les démarches réglementaires et en prévenant les dégradations dès leur apparition, l'entreprise contribue à réduire la circulation routière, ce qui constitue un élément crucial pour la fluidité du trafic et la sécurité des usagers.

Au-delà d'une idée, Wesselni BTP un concept clé pour l'entretien des routes ! Au cœur de cette initiative se

trouve un ensemble d'objectifs clairs et mesurables. En mettant en œuvre une application mobile de signalement, de géolocalisation des incidents et de notification en temps réel, Wesselni BTP vise à améliorer l'entretien des routes, réduire les coûts de maintenance et augmenter la sécurité sur les routes. Ces objectifs ne visent pas seulement à satisfaire les besoins des usagers en contribuant à améliorer les routes et à renforcer la sécurité et le confort de conduite, mais aussi à faciliter le travail des autorités et gestionnaires de routes en fournissant un diagnostic en temps réel du réseau routier et en réduisant les coûts liés aux dégradations.

« Nous prévoyons de révolutionner le secteur des travaux publics en le numérisant entièrement. Notre initiative débutera simultanément en Algérie et en France, puis sera étendue au Canada l'année prochaine », a déclaré avec enthousiasme Mohamed Mehdi Houari, CEO de Wesselni BTP. En conclusion, l'entretien des routes est un pilier économique crucial qui peut générer des retombées positives à plusieurs niveaux. Avec son approche innovante et ses solutions pratiques, Wesselni BTP s'affirme comme un catalyseur majeur dans la transformation de l'industrie des travaux publics, offrant ainsi un avenir prometteur pour les générations futures.



Mohamed Mehdi Houari, CEO de Wesselni BTP.

Idoom Fibre : Algérie Télécom lance une nouvelle offre Internet Irrésistible



L'entreprise nationale, Algérie Télécom, révolutionne l'accès à Internet avec Idoom Fibre, une offre séduisante alliant vitesse et tarif attractif, transformant l'expérience numérique en Algérie. On vous en dit plus.

Dans un marché en constante évolution, Algérie Télécom vient de frapper un grand coup en annonçant son tout nouveau service Idoom Fibre, offrant une connexion Internet ultra-rapide à 100 Mbit/s. Ce service, proposé à un tarif attractif de 2 999 DZD par mois, promet de révolutionner l'expérience Internet des familles algériennes.

En effet, Algérie Télécom, l'un des principaux fournisseurs de services de télécommunication en Algérie, a récemment dévoilé une offre alléchante pour les amateurs de haute vitesse Internet. Le nouveau service d'Idoom Fibre, propose une connexion Internet à la vitesse fulgurante de 100 mégabits par seconde, un jalon significatif dans l'amélioration de l'infrastructure Internet du pays.

Ce nouveau service est offert à un prix compétitif de 2 999 dinars algériens par mois, un tarif qui défie toute concurrence sur le marché local. La formule inclut également un modem à fibre optique. Assurant ainsi une qualité de connexion optimale, Algérie Télécom souligne que cette offre est accompagnée d'un mois gratuit pour tout nouvel abonnement, une initiative visant à encourager les nouvelles inscriptions.

L'impact de cette nouvelle offre sur les utilisateurs est considérable. Avec une vitesse de 100 Mbit/s, les activités en ligne telles que le streaming de

vidéos, de films et de séries, ainsi que le téléchargement de fichiers volumineux, deviennent remarquablement fluides et sans interruption. Cette vitesse permet également une utilisation plus confortable de l'Internet pour les diverses activités des familles, qu'il s'agisse de travaux scolaires, de loisirs numériques ou de télétravail. Cette initiative de l'établissement national de télécommunication s'inscrit dans une stratégie plus large visant à améliorer l'accès à Internet haut débit dans le pays. Elle témoigne de l'engagement de l'entreprise à fournir des services de qualité à ses clients tout en restant compétitive sur le marché. La mise en place de cette offre répond non seulement aux besoins croissants en matière de connectivité des ménages algériens mais pose également les jalons pour l'adoption de technologies plus avancées dans le futur.

Forfait Internet épuisé ? Pas de panique, Algérie Télécom vous apporte la solution !

Algérie Télécom innove en offrant à ses clients Idoom 4G une solution novatrice pour rester connectés même avec un forfait Internet épuisé. Découvrez comment cette initiative change la donne en matière de connectivité et d'accessibilité.

En réponse aux besoins croissants de connectivité de ses clients, Algérie Télécom a récemment annoncé le lancement d'une nouvelle fonctionnalité destinée aux utilisateurs de son service Idoom 4G, cette innovation permet aux clients dont le forfait Internet est épuisé de continuer à accéder à des services essentiels en ligne. Cette avancée représente une étape importante dans la démocratisation de l'accès à Internet en Algérie, offrant une solution pratique en cas de rupture de connexion.

Selon un communiqué de l'entreprise, cette nouvelle offre assure une continuité de service, permettant aux utilisateurs de rester connectés à la Toile. Cette fonctionnalité est particulièrement utile dans des situations où recharger son compte n'est pas immédiatement possible. Ainsi, les utilisateurs d'Idoom 4G peuvent continuer à accéder à des services en ligne cruciaux sans interruption.

Les services accessibles via cette nouvelle fonctionnalité incluent le site web d'Algérie Télécom, l'espace client, ainsi que l'application My Idoom. De plus, les utilisateurs peuvent accéder à la plateforme de recharge en ligne, à l'application Paiement d'Algérie Télécom, et aux applications Baridimob d'Algérie Poste et WimPay de la Banque Nationale Algérienne (BNA). Ces options offrent aux clients une flexibilité sans précédent dans la gestion de leurs services de télécommunication, même en l'absence de forfait internet.

Cette initiative d'Algérie Télécom illustre son engagement envers l'amélioration continue de l'expérience utilisateur et la fourniture de solutions innovantes adaptées aux défis modernes de connectivité. Elle marque un pas de plus vers une ère où l'accès à Internet est considéré comme un service essentiel, accessible à tous, indépendamment des contraintes financières temporaires.

La nouvelle fonctionnalité de l'établissement national pour les utilisateurs d'Idoom 4G est une avancée significative dans le domaine de la télécommunication en Algérie. Elle améliore l'accessibilité et la continuité du service. Elle ouvre également de nouvelles perspectives en termes de gestion de la connectivité dans des situations critiques.

TADKIRATI

Le nouveau service de la CNR pour faciliter la vie des retraités algériens

La Caisse nationale des retraites (CNR) vient de dévoiler le nouveau service en ligne, Tadkirati, pour faciliter le quotidien des retraités algériens.

Afin d'améliorer le quotidien de ses usagers, la Caisse nationale des retraites continue d'élargir son éventail de solutions. Aujourd'hui, la CNR présente un nouveau service en ligne des plus pertinents au profit des retraités algériens, bastisé Tadkirati. Pour en savoir davantage, nous vous encourageons à poursuivre la lecture de cette édition.

Effectivement, ce mercredi, un tournant numérique est marqué pour les retraités Dz. La Caisse nationale de Retraite a annoncé le lancement d'un service innovant au sein de son application mobile « RetraiteDz ». Le service en question vient révolutionner la manière dont les retraités interagissent avec l'agence locale.

Grâce à « Tadkirati », fini les longues attentes en agence. L'utilisateur de l'application peut désormais obtenir un billet électronique à distance. Ce n'est cependant pas le seul avantage ! Il peut également connaître le temps restant avant son tour, avoir connaissance du numéro du billet, du nombre de personnes en attente. Ainsi que le nombre de personnes déjà servies. Une avancée qui promet une meilleure gestion du temps pour les usagers et une fluidification du service en agence.

Pour ceux désireux d'en savoir plus sur cette mise à jour et les autres fonctionnalités qu'elle renferme, l'organisme invite à la consultation de son canal sur Telegram, t.me/cnralgerie. Une approche interactive permet aussi de découvrir ces nouveautés via un simple scan du QR code disponible dans l'image.

Cette initiative de la CNR est un pas supplémentaire dans la digitalisation des services offerts à la population. Elle témoigne de la volonté de l'entité d'offrir une expérience utilisateur optimisée et adaptée aux nouvelles technologies. Une chose est claire : la retraite en Algérie s'inscrit résolument dans l'ère numérique.

ORAN

Les massacres du 8 Mai 1945 demeureront une tâche noire dans l'histoire du colonialisme français

Le président de l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale (Angig), Haï Abdennebi, a déclaré, jeudi à Oran, que les massacres du 8 Mai 1945 demeureront une tâche noire dans l'histoire du colonialisme français, signalant que ces massacres ont dévoilé au monde entier son vrai visage.



M Abdennebi a affirmé, lors d'une rencontre organisée à l'initiative de l'Angig, à l'occasion de la commémoration du 79e anniversaire de ces événements, sous le slogan "Mémoire du sacrifice de nos glorieux martyrs", que ces odieux massacres perpétrés par l'armée française contre le peuple algérien sont "un crime imprescriptible contre l'humanité et demeureront ancrés dans la mémoire des générations", ajoutant que "nous n'oublierons jamais l'histoire qui est la mémoire de la nation".

Ces massacres ont amené les Algériens "à acquérir la certitude que le colonialisme français ne comprenait rien au langage du dialogue et de la négociation et que ce qui avait été pris par la force ne devait être repris que par la force", a encore déclaré le président de l'Angig, ajoutant que cette journée sanglante "qui fut un tournant décisif dans le parcours du mouvement national et un facteur déclencheur de la Révolution du 1er Novembre 1954, avait renforcé la conviction des nationalistes algériens que la préparation à l'action armée était impérative".

Haï Abdennebi a rappelé que "le 1er Novembre demeurera, au fil des jours et des années, une leçon ancrant en nous

les valeurs du patriotisme", ajoutant que de jeunes Algériens fidèles à leur patrie avaient démontré leur abnégation et leur profond attachement à leur pays, préférant la mort en martyrs pour que le pays recouvre sa totale souveraineté, en concédant le sacrifice suprême offrant des contingents de chouhada et de valeureux moudjahidine et d'invalides de guerre, qui ont sacrifié des parties de leurs corps pour l'indépendance et la liberté".

Le président de l'Angig a, d'autre part, exhorté les jeunes générations à prendre leur responsabilité et à préserver le legs pour lequel les martyrs se sont sacrifiés pour que l'Algérie puisse jouir, aujourd'hui, de la liberté et de la souveraineté, les appelant à maintenir intacte la mémoire historique et la souveraineté du pays" au vu des dangers qui nous menacent de la part des étrangers et certains des pays du voisinage.

Il a ajouté que "l'Algérie est, aujourd'hui, une citadelle imprenable, grâce à son peuple et à son armée, digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale, défenseur de la souveraineté nationale, de ses frontières territoriales", soulignant que "toute tentative visant à attenter à sa sécurité, sa stabilité

et son unité sera vouée à l'échec", avant de dénoncer fermement ceux qui propagent des mensonges et sèment la zizanie et la haine dans le but de saper la stabilité du pays".

De son côté, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a déclaré, lors de cette rencontre, que les assassinats collectifs et les crimes de guerre qui ont eu lieu lors des massacres du 8 Mai 1945 ne s'effaceront jamais de la mémoire collective du peuple algérien, faisant observer que les historiens et les juristes ont qualifié ces événements de véritable crime de guerre, au vu des exactions et des dégâts inimaginables qui s'en étaient suivis, affirmant dans ce contexte que ces massacres resteront gravés dans le registre sombre du colonialisme.

Le wali d'Oran a, par ailleurs, affirmé que la célébration de cet événement, décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en journée de la Mémoire est un devoir pour mettre à nu les crimes ignobles, contraires aux valeurs de l'Humanité.

M. Sayoud a affirmé que "cette étape de l'histoire nationale, qui est gravée dans la mémoire de la nation, a été une période décisive ayant conduit le militantisme à la lutte armée".

GUELMA

Une production de 2 millions de quintaux de céréales attendue

Une production de 2 millions de quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Guelma au terme de la campagne moissons-battage de la saison agricole en cours (2023-2024), a indiqué, jeudi, le wali, Mme Houria Aggoun. Lors d'une réunion au siège de la wilaya avec les agriculteurs, les représentants des organismes agricoles et les professionnels du secteur, la responsable de l'exécutif local a indiqué que toutes les conditions étaient « favorables à la réalisation de cette prévision qui devrait ponctuer la campagne moisson-battage qui sera lancée fin mai ou début juin prochain ». Mme Aggoun a souligné que la superficie totale visée par cette campagne de récolte est de 94.772 hectares de céréales entre blé

dur, blé tendre, orge et avoine, tout en assurant que les conditions climatiques ont été favorables à la croissance des épis tout au long des différentes étapes du parcours technique. Selon la même responsable, les services en charge du secteur agricole prévoient de stocker environ 1,4 million de quintaux dans les différentes structures d'emménagement disponibles dans la wilaya.

S'agissant des préparatifs de la campagne moisson-battage, elle a indiqué que la wilaya de Guelma dispose de 17 points de collecte de céréales, entre silos en béton et en acier, d'une capacité totale d'un million de quintaux, mis à la disposition de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). Elle a signalé, à ce sujet, la possibilité d'utili-

ser, le cas échéant, d'autres structures de stockage appartenant à des entreprises publiques et privées. Elle a également rappelé, dans ce contexte, que les moyens de stockage de céréales avaient été renforcés, au cours des deux dernières campagnes agricoles, avec 3 nouveaux silos à Oued Zenati, Roknia et Aïn Larbi, tandis que le silo à grains de Bouchegouf avait été relié à la voie ferrée permettant ainsi aux céréaliculteurs de disposer d'un moyen supplémentaire d'acheminement de leur production. Le wali de Guelma a, enfin, annoncé que les structures de stockage seront renforcées, à l'avenir, par un nouveau silo d'une capacité d'un million de quintaux réalisé dans la commune de Boumahra-Ahmed.

BEJAIA

Caravane de solidarité en faveur des personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a donné, jeudi à Béjaïa, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité devant venir en aide à 150 familles démunies dont les chefs sont des personnes âgées. Plusieurs camions et des véhicules tout-terrain, chargés d'équipements médicaux, de literies et de nourritures ont été ainsi chargés avant de se rendre dans plusieurs villages pour y être distribués. Au chef-lieu de wilaya, la ministre en a profité pour visiter quelques structures relevant de son département où elle a pris connaissance des conditions dans lesquelles se sont déroulés les examens d'évaluation des acquis des personnes aux besoins spécifiques.

« C'est une première expérience très positive », a-t-elle affirmé, indiquant que les élèves ont été à la hauteur des attentes et que cette expérience, vécue de façon expérimentale antérieurement, a concerné cette année 1.700 enfants à travers le territoire national.

SKIKDA

Distribution de 6.500 logements le 5 juillet prochain

Une opération de distribution de 6.584 logements de diverses formules est prévue dans la wilaya de Skikda, le 5 juillet prochain à l'occasion de la commémoration des fêtes de l'Indépendance et de la jeunesse.

Il s'agit, notamment, de 2.819 logements location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du logement (AADL) dont 1.096 sur le site de Gribissa, dans la commune d'Azzaba, 800 dans la commune d'El Hadaïk, 611 à Filfila et 312 à Collo, a précisé la même source. L'opération concernera également 2.061 logements publics locatifs (LPL) répartis sur plusieurs communes, 336 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.368 arrêtés d'attribution d'aide au logement rural. Concernant le programme AADL 3, la wilaya a bénéficié d'un premier quota de 500 unités dont les procédures de localisation des projets de réalisation ont été achevées.

ALGÉRIE/UE

Nécessité d'élargir et de renforcer les investissements européens en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé, jeudi à Alger, que la plupart des investissements européens directs en Algérie restait limitée au secteur des hydrocarbures, d'où la nécessité de les élargir et de les renforcer pour réduire la disparité qui caractérise les échanges commerciaux entre les deux parties.



M. Aoun s'exprimait lors d'une Conférence organisée par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sous le thème : "Explorer les nouvelles opportunités d'investissements et de Nearshoring en Algérie", en présence du chef de la Délégation de l'UE en Algérie, l'ambassadeur Thomas Eckert, de la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif, du directeur général des Douanes, le général major Abdelhafid Bakhouch, du directeur de la Banque nationale de l'habitat, Ahmed Belayat, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de représentants de plusieurs départements ministériels et de directeurs généraux d'organismes publics et entreprises économiques.

Le ministre a rappelé que l'Algérie, "qui a toujours été un partenaire fiable et sûr pour les pays européens, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en gaz naturel, aspire à "établir des relations de coopération et de partenariat qui répondent à nos aspirations mutuelles en matière de développement économique".

Pour M. Aoun, le thème de cette rencontre "s'inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie et constitue une opportunité pour formuler une approche commune en vue de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'UE".

Ainsi, le ministre s'est dit convaincu que "le nouveau départ ne peut se réaliser qu'avec la participation de tous les acteurs, notamment les investisseurs et les hommes d'affaires des deux côtés", appelant à "intensifier les contacts et les rencontres pour établir des relations basées sur le principe gagnant-gagnant".

M. Aoun a, en outre, souligné que "la coopération ne saurait être fructueuse, que dans le contexte d'un environnement sûr et stable qui ren-

force la confiance des acteurs économiques et leur octroie les garanties et les mesures incitatives", rappelant dans ce contexte que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a initié la concrétisation d'un saut qualitatif en matière de réformes économiques, notamment le cadre juridique relatif aux hydrocarbures, aux finances et à l'investissement".

Au plan régional, le ministre a rappelé que l'Algérie a adhéré à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZlecaF), soulignant son ambition de devenir "une passerelle entre les deux continents africain et européen", notamment de par son positionnement géographique, ainsi que ses investissements dans les infrastructures (routes, zones industrielles, ports), en vue de faciliter les échanges commerciaux et l'accès des investisseurs aux marchés africains, ce qui est "un catalyseur supplémentaire, à même de lancer des investissements communs dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des services".

Partant, le ministre a souligné que "l'Algérie vit une nouvelle ère et est engagée à jeter des passerelles de coopération avec l'Union européenne (UE), en tant que partenaire historique", rappelant que l'accord de partenariat de part et d'autre a érigé l'UE en 1er partenaire de l'Algérie durant plusieurs années, et que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'UE s'est élevé à 46,5 Mds USD, durant les 11 premiers mois de l'année 2023.

De son côté, le président du CREA a indiqué que l'Algérie dispose d'atouts qui l'érigent "en une force économique régionale stable, à la faveur de la mutation profonde et globale du système économique", relevant "le

passage opéré d'une économie de rente à une économie d'initiative et d'innovation, et de stabilité du système juridique et d'équité entre tous les investisseurs", ce qui est, selon lui, "un élément fondamental dans l'amélioration du climat des affaires". Quant au chef de cabinet du Vice-président de la Commission européenne chargé du Commerce et de l'investissement, M. Dombrovskis, il a affirmé que l'Algérie est "un pays clé qui attire les investissements étrangers", soulignant la mise en place d'un plan définissant les activités qui attirent les investissements, pour collaborer avec les opérateurs étrangers en vue de les inciter à investir en Algérie.

Cette conférence était une opportunité pour les parties prenantes, privées et publiques, de procéder à un échange de vues sur le climat d'affaires et les investissements en Algérie, ainsi que sur le partenariat euro-algérien en matière d'investissement. Dans le même contexte, les participants ont examiné les opportunités d'investissements en Algérie et celles du Nearshoring européen, desquelles l'économie algérienne peut tirer profit, ainsi que les perspectives d'intégration économique euro-algérienne et l'expansion vers le continent africain.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'exécution du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avec l'UE à travers le projet du "Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable" lancé en 2023, aux fins de promouvoir le partenariat économique entre les deux parties à travers la promotion des investissements étrangers directs et les projets de Nearshoring européen.

AGRICULTURE

19 milliards DA pour 86 projets au sud du pays depuis 2023

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a annoncé, ce jeudi à Alger, que 86 projets agricoles, dans les régions du sud du pays, avaient bénéficié, depuis 2023, de financements de l'ordre de 19 milliards de dinars auprès de banques publiques, dont la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur « la carte des potentialités agricoles dans les wilayas du Sud », le ministre a précisé que ce financement englobe 3,4 Mds DA au titre du financement de l'investissement, 7,2 Mds DA au titre du financement de l'exploitation, ainsi que 669 millions DA au titre du financement islamique. M. Faïd a fait état de l'inscription, en 2023, de plusieurs opérations d'investissements au profit des wilayas d'El Oued, Timimoun et Tamanrasset, concernant, notamment, l'ouverture de pistes agricoles et la création de points d'eaux, avec un montant total de l'ordre de 677 millions DA. Concernant l'irrigation agricole, le même responsable a précisé que les ressources en eaux nécessaires à l'irrigation des périmètres agricoles avaient été garanties dans les wilayas du Sud, à travers un programme en cours, d'une enveloppe de 3,33 Mds DA, soulignant que ces wilayas ont bénéficié d'un nouveau programme de l'ordre de 9,8 Mds DA au titre de la Loi de finances de 2024 (LF 2024).

Par ailleurs, le premier argentier du pays a indiqué que près de 172 Mds DA avaient été consacrés au programme d'appui au développement des filières de productions agricoles d'importance stratégique au titre des exercices 2023 et 2024. A noter que la réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis-clos, après les allocutions d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence du ministre des Finances, du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que des walis de 6 wilayas du Sud, outre des représentants de plusieurs ministères et des P-dg d'entreprises publiques des secteurs de l'Énergie et de l'Agriculture.

AGRESSION SIONISTE

Audiences à la CIJ sur l'offensive à Rafah

Les audiences à la CIJ sur l'offensive à Rafah se sont poursuivies ce jeudi et ce vendredi, à la demande de l'Afrique du Sud, qui a notamment saisi la juridiction pour demander à l'entité sioniste le retrait de ses troupes de cette ville palestinienne.

L'Afrique du Sud a affirmé devant la CIJ (Cour internationale de justice) que le génocide commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien «a atteint un niveau horrible». Le pays de Mandela a demandé aux juges d'enjoindre à l'occupant sioniste de cesser son incursion à Rafah, dans le Sud de la bande de Ghaza.

Mettre un terme au processus génocidaire en Palestine

«L'Afrique du Sud avait espéré, lors de notre dernière comparution devant cette cour, mettre un terme à ce processus génocidaire afin de préserver la Palestine et son peuple», a déclaré Vusumuzi Madonsela, le représentant de Pretoria. Au lieu de cela, le génocide de l'entité sioniste «s'est poursuivi à un rythme soutenu et vient d'atteindre un nouveau et horrible niveau», a-t-il ajouté lors des audiences à la CIJ, demandées par son pays pour faire pression en faveur de mesures provisoires supplémentaires contre l'occupant. L'Afrique du Sud a affirmé qu'elle était obligée de revenir devant le plus haut tribunal de l'ONU en raison de «l'anéantissement continu du peuple palestinien.»

Les avocats de l'Afrique du Sud demandent un cessez-le-feu en Palestine

L'agression des forces sionistes contre Rafah «est la dernière étape de la destruction de Ghaza et de son peuple palestinien», a déclaré Vaughan Lowe, un avocat de l'Afrique du Sud. Les avocats de Pretoria, qui appellent les juges à ordonner un cessez-le-feu à Ghaza, ont donné le coup d'envoi de deux jours d'audiences au Palais de la Paix, siège de la CIJ. Dans un arrêt en janvier, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Pour l'Afrique du Sud, l'évolution de la situation sur le terrain – notamment l'opération à Rafah – nécessite une nouvelle ordonnance de la CIJ. «Comme le démontrent des preuves accablantes», la manière même dont l'entité sioniste poursuit ses opérations militaires à Rafah et ailleurs à Ghaza «est en soi génocidaire», a déclaré Pretoria dans sa requête. «Il faut lui ordonner d'arrêter.» Les ordonnances de la CIJ, qui tranche les différends entre Etats, sont juridiquement contraignantes mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter.

Appel à se prononcer sur le fond de l'affaire

L'Afrique du Sud demande à la CIJ trois nouvelles mesures d'urgence en attendant qu'elle se prononce sur le fond de l'affaire, l'accusation selon laquelle l'entité sioniste viole la Convention des Nations



unies sur le génocide de 1948. Premièrement, elle souhaite que la juridiction ordonne à l'entité sioniste de «se retirer et de cesser immédiatement son offensive militaire» à Rafah. L'entité sioniste doit aussi prendre «toutes les mesures efficaces» pour permettre «un accès sans entrave» à Ghaza aux travailleurs humanitaires, ainsi qu'aux journalistes et aux enquêteurs. Enfin, Pretoria demande à la CIJ de veiller à ce que l'entité sioniste fasse un rapport sur les mesures prises pour respecter les ordonnances. «En tant que principale plaque tournante de l'aide humanitaire à Ghaza, si Rafah tombe, Ghaza aussi tombera», a déclaré l'Afrique du Sud dans sa requête. Pretoria a souligné que «la seule manière de mettre en œuvre

les décisions de justice existantes était un «cessez-le-feu permanent à Ghaza.»

La Palestine salue la tenue des audiences

«La présidence palestinienne a salué la tenue des audiences de la Cour internationale de justice suite de la demande de l'Afrique du Sud de prendre des mesures provisoires supplémentaires pour protéger le peuple palestinien contre le génocide en cours», a rapporté l'agence de presse Wafa. D'après cette source, la présidence palestinienne a affirmé que ces sessions sont tenues en raison des violations par l'entité sioniste de la loi internationale et des ordres de la Cour, ainsi que le génocide perpétré par cette autorité d'occupa-

tion. En outre, elle a mis en lumière que l'entité sioniste a pris des mesures pour escalader le génocide collectif et arrêter les aides humanitaires, y compris la nourriture, l'eau, le carburant et les médicaments. La Présidence palestinienne a, en outre, souligné que cette violation de la loi internationale constitue un danger à l'humanité et au système international. Elle a poursuivi en disant que, bien que la plus Haute cour du monde ait été convoquée pour discuter du chapitre le plus brutal de la Nakba continue du peuple palestinien, qui a commencé il y a 76 ans, l'entité sioniste continue d'imposer l'oppression, la colonisation, le racisme, le déplacement forcé, le nettoyage ethnique et maintenant le génocide sur le peuple palestinien.

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

«Marche européenne» à Bruxelles ce dimanche

Un appel des associations belges à une «marche européenne», ce dimanche, à Bruxelles, est lancé en solidarité avec le peuple palestiniens, pour demander à l'Europe et ses États membres «d'imposer un embargo militaire international complet» à l'encontre l'entité sioniste accusée de génocide et de nettoyage ethnique à Ghaza.

«Rassemblons-nous pour la marche européenne du 19 mai à 13h30 à la Gare du Nord à Bruxelles, pour exiger de l'Europe et de ses États membres d'imposer un embargo militaire international complet, et au niveau européen, d'activer l'article numéro 2 relatif au respect des droits humains dans l'accord d'association» qui lie l'UE à l'entité sioniste en vue de «conséquences économiques et diplomatiques» à l'encontre de cette entité, est-il écrit dans cet appel signé par une centaine d'associations belges.

Les signataires de l'appel exigent également de l'UE de «soutenir pleinement les enquêtes en cours de la Cour pénale internationale (CPI)» et d'«encourager son procureur à faire de la poursuite des

auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crime d'apartheid une priorité absolue.»

Appel au soutien des enquêtes de la CPI et la procédure de la CIJ

Ils appellent, aussi, l'UE à «soutenir pleinement la procédure contre l'entité sioniste introduite par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) afin de stopper le génocide et le nettoyage ethnique du peuple palestinien et pour qu'elle se conforme pleinement à toutes les mesures conservatoires décidées par la Cour.» Les associations belges exigent, en outre, de l'UE de «mettre fin, conformément au droit international, à toute complicité avec l'apartheid imposé au peuple palestinien en commençant par renforcer leur appui politique et budgétaire au bon fonctionnement» et à «l'actualisation de la base de données de l'ONU relative aux entreprises impliquées dans la colonisation et en interdisant tout commerce avec les colonies (sionistes) en territoire palestinien occupé.»

Mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza

Pour ces associations, ce qui se passe aujourd'hui à Ghaza est la continuation de la Nakba, lorsqu'en 1948, des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés de force. «C'est la continuation de 76 années de violations du droit international par l'entité sioniste, marquées par le colonialisme et l'apartheid contre l'ensemble du peuple palestinien, l'occupation de leurs terres et 16 années de blocus imposé aux Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza», ont-elles relevé dans leur appel. C'est pourquoi, «la communauté internationale doit agir pour mettre fin à l'injustice qui perdure et, de manière urgente, mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent et assurer la protection de toutes les populations civiles, la libération de toutes les personnes captives, la levée du siège de Ghaza, et un accès à l'aide internationale pour les Palestiniens de Ghaza actuellement en urgence humanitaire absolue», ont-elle plaidé.

CONGRÈS DE LA FIFA

Sadi participe à la réunion Comex CAF-Fédérations africaines

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a participé, ce mercredi, à la réunion des fédérations africaines et le Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), à l'invitation du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, tenue en marge du 74e Congrès de la Fédération internationale (FIFA), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Au cours de cette réunion, tenue en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, ce dernier « a rappelé les défis du football mondial et l'engagement de la FIFA envers le continent africain pour la réalisation des projets de développement », précise la même source. Le président de la FAF, accompagné du secrétaire général de l'instance fédérale, Nadir Bouzenad, ont rallié, mardi, la capitale thaïlandaise pour assister au Congrès de la FIFA, prévu le vendredi 17 mai. En marge de cette ses-

sion, les représentants de la FAF participeront aux travaux des ateliers de la FIFA et de la CAF les 15 et 16 mai. « La lutte contre le racisme sous toutes ses formes dans le football constitue un défi majeur et prioritaire pour la FIFA, qui appelle aussi les fédérations membres à adhérer à cette politique pour l'intérêt du football mondial », souligne la même source. En marge de l'atelier FIFA sur le management et la professionnalisation des clubs, le président de la FAF a rencontré son



homologue ougandais, Moses Magogo Hassim. Les discussions entre les deux responsables ont portées principalement sur le renforcement des liens entre les deux fédérations et le développement de la coopération dans le domaine technique.

Pour rappel, l'équipe nationale affrontera, en déplacement, l'Ouganda, le lundi 10 juin au stade Nelson-Mandela à Kampala (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026.

COUPE ARABE DE LA FIFA

Les éditions 2025, 2029 et 2033 au Qatar

Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033 de la Coupe arabe de la Fifa à la demande de la Fédération qatarienne de football, a indiqué ce mercredi le Conseil de la FIFA à l'occasion de sa séance tenue en amont de son 74e Congrès de la FIFA prévue vendredi à Bangkok (Thaïlande). Pour rappel, l'Algérie avait remporté la première édition de la Coupe arabe de la Fifa disputée au Qatar en 2021 en battant en finale la Tunisie (2-0) après prolongation. Le Conseil de la

FIFA a pris plusieurs décisions clés portant entre autres sur l'avenir du football féminin, adoptant notamment le calendrier international des matches à l'unanimité. En décembre 2022, le Conseil de la FIFA avait décidé de valider le principe stratégique lié à la création d'une Coupe du Monde des Clubs Féminine de la FIFA. Aujourd'hui, après consultation des confédérations et d'autres parties prenantes, il a été proposé que la première édition de cette compétition

soit disputée par 16 équipes en janvier-février 2026. La compétition aura lieu tous les quatre ans. De plus amples informations à cet égard seront communiquées ultérieurement. Afin de continuer à accompagner le développement mondial du football féminin de clubs, et afin de répondre aux demandes des confédérations visant à offrir chaque année suffisamment d'opportunités de jouer, il a également été proposé qu'une compétition féminine inter-clubs supplémentaire soit

organisée par la FIFA à compter de 2027, lors des années sans Coupe du Monde des Clubs Féminine. Lancement de la Coupe du monde Féminine de Futsal Concernant la Coupe du Monde Féminine 2027, il a été confirmé, conformément à la procédure de vote approuvée par le Conseil de la FIFA le 14 mars 2024, que la candidature conjointe de la Fédération allemande de football, de la Fédération belge de football et de la Fédération néerlandaise de football et celle de la

Fédération brésilienne de football seront soumises au 74e Congrès de la FIFA pour décision finale.

Le Conseil de la FIFA a également confirmé la tenue de la première édition de la Coupe du monde Féminine de Futsal en 2025 aux Philippines, la Coupe du Monde U-17 de la FIFA au Qatar (2025-2029) dont la répartition des places a été confirmée comme suit : AFC : 9 , CAF : 10 , Concacaf : 8 , CONMEBOL : 7 , OFC : 3 , UEFA 11.

LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE)

Hakim Medane nouveau directeur général

L'ancien footballeur international algérien, Hakim Medane, a été nommé nouveau directeur général de la JS Kabylie, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi, dans un communiqué. "Le président du Conseil d'administration, El-Hadi Ould Ali, a rencontré ce mercredi le président-directeur général (PDG) d'ATM Mobilis, Chaouki Boukhazani, ainsi que les membres du Conseil d'administration de la SSPA/JSK, au cours d'une visite effectuée à la direction générale de Mobilis à Alger. L'occasion a été donnée au président de la JSK pour exposer les dernières décisions prises au niveau du club, liées à la perspective de préparer la nouvelle saison footballistique. Au cours de cette rencontre, le président El-Hadi Ould Ali a saisi



cette opportunité pour présenter Hakim Medane comme le nouveau directeur général du club", précise la même source. Ould Ali a été nommé, le mardi 23 avril dernier, à la tête du Conseil d'administration de la JSK, en remplacement d'Achour Cheloul, lors d'une Assemblée générale extraordi-

naire des actionnaires du club, dont plusieurs ont cédé leurs actions au profit de l'actionnaire majoritaire, Mobilis. "Le PDG d'ATM Mobilis a tenu à féliciter le président de la JSK pour son choix judicieux d'une part, et féliciter Hakim Medane pour son nouveau

poste d'autre part, tout en souhaitant le plein succès à son tandem, et en réitérant au passage le soutien et l'engagement inconditionnel d'ATM Mobilis à œuvrer pour le retour de la JSK sur la scène des consécration tant au niveau local qu'international", souligne le communiqué.

Considéré comme le club le plus titré en Algérie, la JSK n'a plus remporté de titre depuis son succès en finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM El-Harrach (1-0) en 2011, alors que la dernière consécration des "Canaris" en championnat remonte à 2008. Éliminée aux 1/32es de finale de "Dame Coupe" à domicile face au CR Belouizdad (0-2), la JSK occupe la 7e place au classement du championnat avec 35 points, à la veille de la 26e journée prévue vendredi.

COLUMBO
EDITION TRAGIQUE

20h15

TMC

Alan Mallory est un auteur à succès qui fait la prospérité de la maison d'édition Greenleaf. Mais la poule aux oeufs d'or a décidé de quitter le nid, au grand désarroi de son éditeur, afin de rejoindre le concurrent Jeffrey Neal, avec lequel son agent a conclu un accord satisfaisant.

Outré par ce choix, Greenleaf, fait alors appel au services d'Eddie Kane, spécialiste en explosifs, pour assassiner Alan. Chargé de l'enquête, le célèbre lieutenant à l'imperméable élimé ne se laisse pas flouer par la manoeuvre.

CYCLONE CATÉGORIE 7 :
TEMPÊTE MONDIALE

20h10

6ter

Chicago vient d'être rasée de la carte par une violente tempête qui s'intensifie et menace désormais de détruire le reste du monde. Pour l'instant, elle se dirige vers Washington et Tommy Dixon l'étudie de près. De son côté, la scientifique Judith Carr doit absolument trouver des moyens pour sauver la population du désastre qui s'annonce.

NCIS
NOUVEAUX HORIZONS

20h10

6A

Tous les membres du NCIS participent à une journée d'échange pour découvrir les autres services du département. Au centre d'appels, Kasie reçoit un coup de fil d'Eric Webb, un ancien agent du NCIS pris dans une embuscade. Parker et son équipe se lancent à sa recherche et ne tardent pas à découvrir qu'il gérait une planque de la CIA où une fusillade a éclaté. Sur place, plusieurs corps sont retrouvés dont celui d'un hacker français en possession d'informations sensibles sur une attaque imminente aux Etats-Unis. Eric, lui, a disparu.

LES SECRETS DU FINISTÈRE :
LE CHANT DES SIRÈNES

20h10

3

Le commandant Jérémy Laubier est appelé sur une plage du Finistère, après une découverte macabre : une femme déguisée en sirène est retrouvée morte, un indice mystérieux rédigé en vieux breton à ses côtés. Incapable de déchiffrer le message, Jérémy sollicite l'aide de Morgane Le Dantec, son ancienne collègue devenue professeure spécialiste des mythes bretons. L'affaire prend une tournure complexe lorsqu'un bateau de pêche artisanale est retrouvé dérivant, portant l'ADN de la victime. Les tensions montent parmi les pêcheurs locaux, hostiles aux pratiques de mermaiding.

**LA SELECTION**
DE MIDI LIBRE**TOUTANKHAMON,**
LE TRÉSOR REDÉCOUVERT

19h50

arte

Mise au jour en novembre 1922, la tombe du pharaon de la XVIIIe dynastie Toutankhamon abritait un véritable trésor avec plus de 5 000 objets très bien conservés. Aujourd'hui, des spécialistes se penchent dessus pour les inventorier et les restaurer à l'occasion de leur transfert du Caire vers le futur Grand Musée égyptien de Gizeh. L'occasion de nouvelles découvertes sur la panoplie funéraire de Toutankhamon et les zones d'ombre entourant l'exploration du riche tombeau. Illustré par de superbes images et des reconstitutions en 3D, le document offre une passionnante découverte de cette enquête archéologique d'envergure.

ECHAPPÉES BELLES
LES CHARENTES EN VAN

20h00

5

Cette semaine, Jérôme Pitorin arpente les Charentes à bord d'un van aménagé, au coeur de la Nouvelle-Aquitaine. Reliés par le fleuve Charente qui se jette dans l'Atlantique, les départements voisins de Charente et Charente-Maritime cumulent les atouts. Au fil des routes charentaises lors de ce road trip haut en couleurs, le territoire dévoile ses richesses multiples, gastronomiques, paysagères et culturelles, à la rencontre des personnalités qui le font vivre. Au sommaire : la van life et l'itinérance en vacances • Fin de carrière • Une vague d'espoir • Angoulême, ville d'image • Ingrédié, Cognac • La Charente, un fleuve si calme.

CHRONIQUES CRIMINELLES

20h05

TFX

À Roquebrussane, un petit village du Var, le corps sans vie de Jean Aprin est découvert au pied de ses vignes en décembre 2012. Très vite, les gendarmes arrivent. L'épouse de la victime leur fait part du récent achat de matériel onéreux par son mari et que ce dernier, de peur qu'on le lui vole, traquait d'éventuels voleurs chaque nuit. Cependant, les gendarmes découvrent des indices troublants et commencent à avoir des doutes. Leur enquête mettra à jour une machination terrible au sein de la famille la plus proche.

PÉRIL EN HAUTE MER
BLESSURE !

20h05

RMC
DÉCOUVERTE

Engagés dans les eaux agitées de la mer de Béring, les pêcheurs de l'extrême en compétition voient arriver un nouveau redoutable danger. En effet, la première tempête arctique de la saison arrive, et avec elle les vents violents, des pluies glaciales, et des conditions loin d'être idéales pour dénicher les précieux et fort convoités crustacés. Sur le Saga, le chef de pont fait preuve de maladresse et se blesse gravement aux côtes avec un couteau. Parallèlement, Bill tenter de motiver un novice qui semble plus s'intéresser à la sieste qu'aux tâches qui lui incombent...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz**Impression :**

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:47
Dohr	12:44
Asr	16:33
Maghreb	19:49
Icha	21:28

POUR L'EXERCICE DE SON DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

"THE GUARDIAN" S'INTÉRESSE AU COMBAT DU PEUPLE SAHRAOUI

Le quotidien britannique "The Guardian" a consacré jeudi un article au Festival international du film du Sahara occidental (FiSahara), porte-voix de la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination. Dans un article intitulé "L'art de la résistance : le festival du film du désert présente les histoires du peuple sahraoui", le célèbre quotidien anglais explique comment le cinéma est devenu un emblème de la société sahraouie et son arme dans sa lutte pour l'indépendance. Organisé cette année sous le thème "Khaimetna Fi Cinéma", ce festival annuel de cinéma, de culture et de droits de l'homme est "une fenêtre sur le monde", souligne le journal qui accorde un intérêt particulier à une "tente pas comme les autres."

Une tente dressée pour mettre en valeur la résistance des femmes activistes sahraouies dans les territoires occupés par le Maroc, et pour "faire connaître le sort des Sahraouis et de leur patrie sur la côte nord-ouest de l'Afrique, occupée par le Maroc depuis 1976, date à laquelle a pris fin l'occupation espagnole sur ce territoire", dernière colonie d'Afrique.

"De l'extérieur, la tente d'Asria Mohamed dans un camp de réfugiés pourrait être confondue avec une habitation nomade typique à quatre portes, utilisée par les Sahraouis, peuple du Sahara occidental, bien qu'elle soit plus petite", écrit l'auteur de l'article.

Cependant, a-t-il poursuivi, "à l'intérieur, on retrouve une série de codes QR attachés à 19 melhfa, vêtements tradition-



nels portés par les femmes sahraouies, et qui ont été cousus sur les murs intérieurs de la tente, formant une tapisserie colorée." Selon "The Guardian", les visiteurs sont invités à scanner les codes QR pour plonger dans les histoires des femmes derrière chaque melhfa. "Lorsque vous vous approchez de "Khaimetna", vous êtes subjugué par ce tissu coloré dont elle est faite et vous vous dites "oh, c'est tellement beau". Mais lorsque vous scannez les codes QR, vous obtiendrez des histoires d'horreur", a affirmé le concepteur de la tente au journal anglais qui relève que cette tente est "un symbole d'identité, d'espoir et de

résistance pour le peuple sahraoui."

"J'ai demandé à 19 défenseuses des droits Humains des territoires occupés de m'envoyer leurs melhfa", a-t-il raconté au "Guardian", soulignant que l'une des femmes lui avait envoyé une melhfa "tachée de sang lorsqu'elle avait été battue lors d'une manifestation."

Le quotidien anglais, qui a saisi l'occasion pour faire connaître l'histoire du peuple sahraoui, son combat pour l'indépendance et ses souffrances dans les territoires occupés, a estimé que le festival "FiSahara" a marqué un tournant dans les camps, non seulement en tant que porte-voix de la lutte du peuple sahraoui pour

son autodétermination, mais aussi en changeant le regard porté par les étrangers sur ce peuple et sur son combat. "Le fait que les Sahraouis réalisent des films sur eux-mêmes, fait partie du processus de décolonisation", a expliqué l'artiste, cinéaste et militant pour le climat, Mohamed Sleiman Labat.

"Mon art n'est pas destiné au divertissement. Il vise à remettre en question notre perception, à remettre en question le statu quo et à souligner l'importance de donner de l'espace aux voix et aux récits sous-représentés", a ajouté ce Sahraoui des camps de réfugiés au journal anglais.

Pour un autre Sahraoui, "Khaimetna" est comme une pièce de monnaie à deux faces : "Une de résilience et une de souffrance." "Même si nous sommes des réfugiés touchés par le conflit, si vous venez dans les camps, vous voyez des gens danser et apprécier la vie. Lorsque vous lisez l'histoire de chaque femme, vous verrez la souffrance mais vous verrez aussi leur côté positif, certaines d'entre elles sont désormais écrivaines", a-t-il ajouté, regrettant que "les Occidentaux ne montrent souvent que le côté victime des réfugiés."

"Je voulais aussi montrer notre force", a-t-il conclu.

FRANCE

Un problème signalé sur le Doliprane à usage pédiatrique

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) met en garde contre l'utilisation de Doliprane 2,4%, un sirop destiné aux nourrissons et aux enfants. Le laboratoire Opella Healthcare France a signalé un problème avec son produit. Plus précisément, les pipettes n'ont pas de gradient. Ce qui est susceptible d'induire des erreurs dans la mesure de la dose prescrite par le pédiatre, généralement dépendant du poids de l'enfant.

la même source a ajouté : "Le sirop n'est pas mis en cause. Le défaut mentionné concerne uniquement les pailles en plastique."

Des lots ont été identifiés pouvant contenir des pipettes défectueuses. Ce sont : 3KLR12D1, 3KLR13D2, 3KLQ70DU, 3KLQ69DT, 3KLR14D3, 3KLQ71DV, 3KLQ72DW. "Ce médicament totalise plus de 1,3 million de boîtes", précise l'ANSM.

Les pharmaciens seront invités à vérifier la pipette devant le patient lors de la délivrance du médicament.

Vidal explique que la prise d'une surdose de paracétamol comporte un risque "d'intoxication grave, notamment chez les jeunes enfants." Ainsi un surdosage peut entraîner une hépatite virale. L'alerte concerne les algériens, qui ramènent parfois des médicaments de France.

RENAULT ALGÉRIE

VERS UNE REPRISE IMMINENTE DE LA PRODUCTION

Renault Algérie Production (RAP) a annoncé la reprise imminente de la production de ses véhicules, selon une déclaration de son directeur général, Rémi Houillons, publiée sur LinkedIn. Cette usine, inaugurée en 2014, est le résultat d'une joint-venture entre Renault (49%), Holding Madar (34%), et le Fonds National d'Investissement (FNI) (17%). Cependant, depuis 2020, l'usine a connu un arrêt quasi-total de ses activités, conséquence de la suspension des importations de kits SKD-CKD par les autorités algériennes.

Pendant cette période d'arrêt, Renault Algérie Production a entrepris une phase de mise en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires du secteur Automobile algérien.

Ces efforts ont conduit à la révision du cahier des charges, visant à promouvoir le développement de l'Industrie locale et à encourager la production nationale. Cette adaptation aux nouvelles normes réglementaires marque une étape importante pour l'usine, qui se prépare désormais à

une reprise stable et durable de ses activités.

Modernisation de l'usine et engagement pour l'avenir

Renault Algérie Production a profité de cette interruption pour moderniser ses installations. Désormais, l'usine utilise de nouvelles technologies et possède une unité de recherche et développement, visant à en faire un acteur majeur de la transformation technologique de l'industrie automobile en Algérie. Rémi Houillons a indiqué que l'entreprise a investi près de 15 milliards de dinars pour la réalisation de l'usine et les travaux de mise en conformité avec la législation en vigueur. L'usine ambitionne de devenir un pôle d'innovation et de qualité, répondant aux normes internationales et aux attentes de ses clients. RAP s'engage également à développer le tissu fournisseurs et les expertises locales, renforçant ainsi l'économie nationale. Grâce à ses équipes motivées et compétentes, RAP est prête à

relever les défis à venir et à se projeter vers l'avenir avec une vision claire de développement durable et d'innovation technologique. La reprise des activités de Renault Algérie Production représente une excellente nouvelle pour l'industrie automobile algérienne. Elle devrait non seulement contribuer à la relance du secteur, mais aussi à la création d'emplois, stimulant ainsi la croissance économique du pays. Avec ses nouvelles infrastructures et sa stratégie orientée vers l'avenir, RAP se positionne comme un pilier du renouveau de l'Industrie automobile en Algérie.

Rémi Houillons, dans son message sur LinkedIn, a exprimé l'enthousiasme et la détermination de Renault Algérie Production à reprendre ses activités : « Nous sommes prêts et impatients de pouvoir redémarrer ! ». Cette déclaration reflète l'engagement de RAP à fournir des produits de haute qualité et à contribuer de manière significative au développement de l'Industrie automobile en Algérie.